

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville  
et transmise au représentant de l'Etat  
le 24 décembre 2021

## **CONSEIL DE PARIS**

### **Extrait du registre des délibérations**

-----

**Séance des 14, 15, 16 et 17 décembre 2021**

**2021 DAC 48** Convention Pluriannuelle d'Objectifs 2022-2024 avec l'association Cité-Théâtre (14e).

**Mme Carine ROLLAND, rapporteure**

-----

**Le Conseil de Paris,**

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.2511-1 et suivants ;

Vu le projet de délibération en date du 30 novembre 2021, par lequel Madame La Maire de Paris demande l'autorisation de signer la Convention Pluriannuelle d'Objectifs 2022-2024 avec l'association Cité-Théâtre pour le Théâtre de la Cité Internationale ;

Vu l'avis du Conseil du 14e arrondissement en date du 30 novembre 2021 ;

Sur le rapport présenté par Madame Carine ROLLAND au nom de la 2ème Commission,

Délibère :

Madame La Maire de Paris est autorisée à signer la Convention Pluriannuelle d'Objectifs quadripartite sur la période 2022-2024, avec l'État - ministère de la Culture, la Fondation Nationale – CiuP, et l'association Cité-Théâtre et la Ville de Paris, dont le texte et ses annexes sont joints en annexe à la présente délibération.

**La Maire de Paris,**



**Anne HIDALGO**